

L'Anse-Saint-Jean, le 6 juin 2016.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

_____ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 6 juin 2016 à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Monsieur Anicet Gagné
 Monsieur Marcellin Tremblay
 Monsieur Yvan Coté
 Monsieur Victor Boudreault
 Monsieur Graham Park
 Monsieur Éric Thibeault

178-2016
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par , appuyé par .

179-2016
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par , appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 2 mai
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
- 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de mai 2016
- 5. RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
- 6.1 Demande de l'association de la pêche blanche
- 6.2 OTJ de Petit-Saguenay -Demande de commandite
- 6.3 Appuis sollicités et gérés par la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
- 7. ADMINISTRATION**
- 7.1 Nomination du maire suppléant
- 7.2 OMH - Adoption des états financiers 2015
- 7.3 OMH - Adoption des prévisions budgétaires révisées 2016
- 7.4 Convocation à l'audience - Représentant municipal
- 7.5 Acquisition du presbytère
- 7.6 Renonciation d'achat du lot 10-26-1 au Mont Édouard
- 7.7 Projets dans le cadre du fonds Péribonka
- 7.8 Règlement dans le dossier M. Bernard Pelletier
- 7.9 Embauche de Monsieur Tommy Lavoie
- 7.10 Remplacement de congé de maternité - Embauche de personnel
- 7.11 Vacances du personnel été 2016
- 7.12 Facturation d'assurance 2016-2017 - Camping de l'Anse et Société de développement (Mont Édouard)
- 7.13 Offre d'achat terrain au Mont Édouard - M. Bruno Girard
- 7.14 MRC Terres publiques intramunicipales / Contrat d'aménagement forestier / Caution
- 7.15 Mise à jour de la borne interactive
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
- 9. URBANISME**
- 9.1 Demande de permis de construction - Dossier M. Mario Émond
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 11.1 Demande comité des loisirs - Partenariat Navette
- 11.2 Demande comité des loisirs-Passe piscine été 2016
- 11.3 Club quad randonnée du 27 août 2016 - Autorisation de la municipalité
- 11.4 Motion de félicitation à l'équipe de la bibliothèque municipale
- 11.5 Horaire et tarif 2016 de la piscine municipale du Mont Édouard
- 11.6 Octroi au comité pour la commémoration des inondations de 1996
- 12. VARIA**
- 12.1 Souper bénéfice - Chevalier de Colomb
- 12.2 Invitation au sommet économique de Petit-Saguenay
- 12.3 Invitation - Fête du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 12.4 Motion de félicitation Défi l'Anse Flamme
- 13 RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**
- 14 PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 FERMETURE DE LA SÉANCE**

180-2016

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MAI 2016

Il est proposé par , appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 2 mai 2016 soit accepté sans modification.

181-2016

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE MAI 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de mai 2016 au montant de 79 175.72\$ et des paiements directs au montant de 833.67\$, tel que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

182-2016

DEMANDE DE L'ASSOCIATION DE LA PÊCHE BLANCHE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de l'Association de pêche blanche et d'autoriser l'installation de l'affiche d'information standard sur la rue Saint-Jean Baptiste selon les directives du service des travaux publics.

183-2016

OTJ DE PETIT-SAGUENAY -DEMANDE DE COMMANDITE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets pour le spectacle "Les deux frères" au coût de 30\$ chaque à titre de commandite pour l'OTJ de Petit Saguenay.

184-2016

APPUIS SOLLICITÉS ET GÉRÉS PAR LA COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

Attendu que le tabac est la cause la plus importante de maladies et de décès évitables au Canada, tuant 37 000 personnes chaque année;

Attendu que l'épidémie de tabagisme est causée par une industrie qui place ses profits avant la vie d'autrui et qui utilise tous les moyens à sa disposition afin de rendre ses produits plus attrayants et d'apparence moins dangereuse;

Attendu que l'emballage est l'un des plus puissants véhicules promotionnels pour les produits du tabac;

Attendu que la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme 2012-2017 doit être renouvelée d'ici mars 2017 et que la standardisation des emballages devrait être une des premières mesures déployées dans le cadre de cette stratégie améliorée, qui devra viser des objectifs audacieux de réduction du tabagisme;

Attendu que conformément à la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé, l'Australie, la France, le Royaume-Uni et l'Irlande ont tous adopté des

lois exigeant l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac, et que plusieurs autres gouvernements ont annoncé leur intention d'en faire autant prochainement;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean appuie que le Canada exige l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac, tel que décrit comme suit:

L'emballage neutre et standardisé interdirait tous les éléments promotionnels de tous les emballages de tabac, y compris l'utilisation de couleurs, d'images, de logos, de slogans, de polices de caractère distinctives et de finis. Seul le nom de la marque y serait autorisé et ce dernier sera lui aussi sujet à des restrictions. Les mises en garde de santé demeureraient présentes sur les emballages. La taille et la forme des emballages seraient standardisées, interdisant ainsi les formats spécifiques tels que les paquets de cigarettes minces et ultra minces, qui réduisent la taille des mises en garde et ciblent ouvertement les femmes. L'apparence des cigarettes serait également standardisée, pour entre autres y interdire l'utilisation d'images de marque, de logos, de couleurs et de finis spéciaux, et établir des normes sur la longueur et le diamètre des cigarettes.

185-2016
NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer à titre de maire suppléant pour les quatre prochains mois

186-2016
OMH - ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2015

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les états financiers 2015 de l'OMH de L'Anse-Saint-Jean tels qu'approuvés par la SHQ et dans lesquels la participation financière de la municipalité de 10% au déficit de L'OMH s'élève à 703.41\$ et de 538.36\$ pour le programme de supplément au logement.

187-2016
OMH - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES RÉVISÉES 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le budget révisé par la Société d'Habitation du Québec, pour L'OMH de L'Anse-Saint-Jean, tel que suivant:

Revenus: 67 341 \$
Dépenses: 130 188 \$
Déficit: 62 847 \$
Contributions SHQ: 56 562 \$
Contributions Municipalité: 6 285 \$

Il est également proposé de verser la contribution municipale à L'OMH de L'Anse-Saint-Jean au montant de 7 566 \$.

188-2016
CONVOCATION À LA COUR DU QUÉBEC, PETITES CRÉANCES -
REPRÉSENTANT MUNICIPAL

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater l'inspecteur municipal, M. Jean-François Houde comme représentant de la municipalité à la Cour du Québec, Petites créances le 26 juillet prochain pour les dossiers suivants :

Dossier 150-32-009865-169
Dossier 150-32-009864-162-DF006
Dossier 150-32-009614-153-DF006

189-2016

ACQUISITION DU PRESBYTÈRE PAR LA MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT l'offre de la fabrique Saint-Jean-Baptiste de L'Anse-Saint-Jean de céder le presbytère à la municipalité de L'Anse-Saint-Jean pour la somme d'un dollar ;

CONSIDÉRANT QUE la fabrique désire transmettre ce bien patrimonial à la population de L'Anse-Saint-Jean comme héritage de nos ancêtres bâtisseurs ;

CONSIDÉRANT QUE le presbytère fait partie des éléments bâtis de grande valeur à L'Anse-Saint-Jean et est situé dans la zone patrimoniale ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur André Kirouac, muséologue, affirme que le « presbytère peut être utilisé à des fins culturelles et touristiques ; il pourrait constituer le cœur d'un futur économusée. » ;

CONSIDÉRANT QUE le presbytère est situé dans un environnement patrimonial exceptionnel à préserver et à mettre en valeur ;

CONSIDÉRANT QUE le presbytère peut contribuer à bonifier l'offre touristique en saison estivale dans notre village dont la vocation touristique est en croissance année après année ;

CONSIDÉRANT QUE le 9 septembre 2013, le conseil municipal adoptait une citation dans le but d'assurer la protection et la mise en valeur de l'église et du presbytère à titre de biens patrimoniaux ;

CONSIDÉRANT QUE « l'attribution d'un statut de citation vise la reconnaissance officielle de la valeur patrimoniale d'un élément du patrimoine culturel par et pour la communauté et que la loi sur le patrimoine accorde aux municipalités locales des pouvoirs qui leur permettent d'assurer la protection de leur patrimoine » ;

CONSIDÉRANT QUE le presbytère représente le symbole de la grande valeur patrimoniale de L'Anse-Saint-Jean sur le site des Plus beaux villages du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le bilan de santé effectué par les Maîtres d'œuvres, bureau d'architectes, démontre que de façon générale le presbytère est en bon état ;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par les membres de Promotion des arts et de plusieurs supporteurs de la population anjeannoise pour faire du presbytère une maison des arts et de la culture ;

CONSIDÉRANT QUE 442 personnes ont donné leur appui au projet d'acquisition du presbytère par la municipalité en signant le registre proposé par Promotion des arts et déposé au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la population de l'Anse-Saint-Jean a été invitée le 24 mai dernier à une rencontre d'information et d'échange sur l'acquisition et l'avenir du presbytère ;

POUR CES MOTIFS ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers Que la municipalité acquiert le presbytère pour la somme symbolique d'un dollar ;

Qu'une entente soit conclue avec la fabrique Saint-Jean-Baptiste concernant les modalités de transfert de l'immeuble et les obligations de la municipalité ;

Que la municipalité accorde un mandat à la firme Thomas et Chiasson, arpenteur géomètre, dans le but préparer un plan de lotissement du terrain sur lequel est situé le presbytère et les dépendances ;

Qu'un processus de consultation soit mis en place afin d'établir la mission, les objectifs ainsi que le mode de gestion de cette bâtisse patrimoniale ;

190-2016

RENONCIATION D'ACHAT DU LOT 10-26-1 AU MONT ÉDOUARD

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de confirmer la position de la municipalité quant à l'achat du lot 10-26-1, position qui a été transmise dans la lettre en date du 17 mai dernier signé par M. Martel renonçant à l'achat du lot 10-26-1 dans le développement du Mont Édouard.

191-2016

PROJETS DANS LE CADRE DU FONDS PÉRIBONKA

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter un projet concernant le réaménagement d'une salle à la Petite École et l'intérieur de la halte routière dans le cadre du fonds Péribonka et d'autoriser le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents nécessaires à cette démarche.

192-2016

RÈGLEMENT DANS LE DOSSIER M. BERNARD PELLETIER

CONSIDÉRANT QUE M. Bernard Pelletier avait initié un recours contre la municipalité en 2011;

CONSIDÉRANT QUE cette requête devait passer en cours des petites créances le 20 juin 2016 et que M. Pelletier nous a signifié son intérêt de régler ce dossier hors cours;

CONSIDÉRANT QUE M. Pelletier nous a signifié par écrit en date du 31 mai 2016 son désistement quant au recours contre la municipalité;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer à titre compensatoire un montant de 2000\$ à M. Pelletier et ce pour un règlement du dossier, sans aucune admission de responsabilités de la municipalité quant aux dommages subis par la propriété de M. Pelletier.

193-2016

EMBAUCHE DE MONSIEUR TOMMY LAVOIE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher M. Tommy Lavoie au poste journalier temps plein régulier.

194-2016

REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MATERNITÉ - EMBAUCHE DE PERSONNEL

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir le service de Vanessa Gagné au poste de secrétaire temporaire pour le remplacement de congé de maternité selon les conditions de travail prévues à la convention collective.

195-2016

VACANCES DU PERSONNEL ÉTÉ 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le calendrier des vacances du personnel syndiqué de la municipalité tel que déposé.

196-2016

FACTURATION D'ASSURANCE 2016-2017 - CAMPING DE L'ANSE ET SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT (MONT ÉDOUARD)

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité charge les montants d'assurance selon la facturation, aux organismes suivants:

Camping municipal: 2 760,86 \$ taxes incluses

Station Mont-Édouard: 25 262.58 \$ taxes incluses

197-2016

OFFRE D'ACHAT TERRAIN AU MONT ÉDOUARD - M. BRUNO GIRARD

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de M. Bruno Girard pour l'achat pour le terrain portant les numéros de lot 58-1-4-8 Canton St-Jean et 10-51 Canton du Creux au montant de 25 250.00\$ plus taxes et d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cette transaction.

198-2016

TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES / CONTRAT D'AMÉNAGEMENT FORESTIER / CAUTION

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de mise en valeur de la forêt de Ferland-et-Boilleau désire convenir d'un contrat d'aménagement forestier avec la MRC du Fjord-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'aménagement forestier exige que la municipalité se porte caution des devoirs et obligations de la Corporation de mise en valeur de la forêt de Ferland-et-Boilleau;

CONSIDÉRANT QUE la demande de la Corporation de mise en valeur de la forêt de Ferland-et-Boilleau à l'effet d'obtenir une résolution de la municipalité à ce sujet;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean se porte caution envers la MRC du Fjord-du-Saguenay à l'égard des devoirs et obligations de la Corporation de mise en valeur de la forêt de Ferland-et-Boilleau dans le cadre du contrat d'aménagement forestier pour les travaux sur son territoire.

199-2016

MISE À JOUR DE LA BORNE INTERACTIVE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services d'Horizon Grafik pour la mise à jour de la borne interactive au montant de 2040.00\$ plus taxes.

200-2016

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - DOSSIER M. MARIO ÉMOND

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du CCU et d'autoriser l'émission du permis de construction pour Monsieur Mario Émond dans le développement domiciliaire du Mont-Édouard à la condition que Monsieur Émond change son revêtement extérieur afin de se conformer au PIIA de la zone 169R

201-2016

DEMANDE COMITÉ DES LOISIRS - PARTENARIAT NAVETTE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de défrayer les coûts reliés à l'utilisation de la navette pour une période de trois heures dans le cadre du projet Biblio intergénérationnel "Visite touristique de l'Anse-Saint-Jean"

202-2016

DEMANDE COMITÉ DES LOISIRS-PASSE PISCINE ÉTÉ 2016

Il est proposé par, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer au comité des loisirs une passe familiale donnant accès à la piscine municipale au Mont Édouard pour l'été 2016 à titre de commandite pour la création d'un logo pour le comité touristique.

203-2016

CLUB QUAD RANDONNÉE DU 27 AOÛT 2016 - AUTORISATION DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le Club Quad dans leur activité qui se tiendra le 27 août 2016 et qui consiste à utiliser le chemin Dallaire, la rue des Coteaux et la rue Saint-Jean Baptiste jusqu'au quai à la condition que leur activité soit supervisée par la Sûreté du Québec et le Ministère des Transports.

204-2016

MOTION DE FÉLICITATION À L'ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est proposé par et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter toute l'équipe de la bibliothèque municipale pour l'excellent travail accompli et particulièrement l'implication de la responsable du service Mme Germaine Boudreault qui est en poste depuis 15 ans afin d'offrir à la population de l'Anse-Saint-Jean une service de qualité et apprécié de tous.

205-2016

HORAIRE ET TARIF 2016 DE LA PISCINE MUNICIPALE DU MONT ÉDOUARD

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers les heures d'ouverture de la piscine au Mont-Édouard soient les suivantes: de 11 h 00 à 17 h 00 tous les jours du 3 juillet au 27 août et que les tarifs donnant accès à la piscine soient les suivants:

Pour la saison

- 50\$ pour une famille
- 30\$ par individu

Billet journalier

- Gratuit 6 ans et moins
- 2.00\$ enfant de 7 à 14 ans
- 3.00\$ adulte

206-2016

OCTROI AU COMITÉ POUR LA COMMÉMORATION DES INONDATIONS DE 1996

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer au comité organisateur des activités pour la commémoration du déluge de 1996, un montant de 2000.00\$ provenant de l'enveloppe 2016 pour les organismes.

207-2016

SOUPER BÉNÉFICE - CHEVALIER DE COLOMB

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter 6 billets au coût de 20\$ chacun pour le souper bénéfice des Chevaliers de Colomb qui aura lieu le 18 juin prochain.

208-2016

INVITATION AU SOMMET ÉCONOMIQUE DE PETIT-SAGUENAY

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Anicet Gagné comme représentant municipal au sommet économique de Petit-Saguenay qui aura lieu le 16 juin prochain et de défrayer les dépenses reliées à cette activité.

209-2016

INVITATION - FÊTE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Yvan Côté maire suppléant comme représentant de la municipalité lors de la fête du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui aura lieu le 11 juin prochain et de défrayer les dépenses reliées à cette activité

210-2016

MOTION DE FÉLICITATION DÉFI L'ANSE FLAMME

Il est proposé par et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter le comité organisateur pour le succès de la première édition du Défi L'Anse Flamme et particulièrement M. Maxime D'Amour coordonnateur de l'évènement.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

M. Anicet Gagné

- Fait un retour sur le congrès et l'AGA de la Fédération des Villages-Relais

M. Yvan Côté

- Remercie les membres de la ZEC pour leur patience concernant le retard de l'ouverture de la ZEC.

M. Marcellin Tremblay

- Fait un retour sur le spectacle de fin d'année de l'école de musique

- Également mentionne que lors de l'AGA du réseau Biblio, il a été élu président au CA.

M. Victor Boudreault

- Informe la population sur les heures d'ouverture prolongées concernant le centre de tri et l'importance de disposer des matériaux et équipements de manière responsable..

M. Éric Thibeault

- Rappel de la 2ième édition du Défi de la relève les 18 et 19 juin prochain

PÉRIODE DE QUESTIONS

211-2016

FERMETURE DE LA SÉANCE

propose la fermeture de la séance à 20h19

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».